

Economie | Hypnoledge : l'hypnose pour s'ouvrir sur le monde



Entrer dans un autre état de conscience pour favoriser l'apprentissage. Voici le credo d'Hypnoledge, une société qui apprend les langues par l'hypnose. Fondée à Bordeaux en 2018 par Laure Duprat, Julien Micheau et Gershon Pinon, l'entreprise a séduit 14 000 personnes avec ses programmes éducatifs et compte lever des fonds pour se développer à l'international. Pour le moment, les cours d'Hypnoledge permettent d'apprendre l'anglais, l'allemand, l'espagnol, l'italien et le français pour les anglophones.

« Nous faisons sortir nos utilisateurs de leur état de conscience naturel pour lui apprendre une langue étrangère ». En une phrase, Gershon Pinon, co-fondateur d'Hypnoledge a résumé le concept de l'entreprise. Les trois associés fondateurs ont suivi une formation en psychologie avant de développer leur plateforme d'apprentissage par l'hypnose. « Nous – les associés – disposons d'un outil : l'hypnose. Nous nous sommes demandés comment la rendre utile au plus grand nombre de personnes, précise Gershon Pinon. Les langues ont une place énorme dans notre société, nous avons donc choisi de les enseigner ».

Un programme éducatif grand public

Lorsqu'une personne est hypnotisée, elle peut se trouver dans deux états : la rêverie, ou l'hyperconcentration. C'est ce deuxième état qui intéresse Hypnoledge. « Nos programmes sont composés d'une partie audio de 6 à 8 minutes, pour mettre nos utilisateurs dans des conditions propices à l'apprentissage, en leur faisant se vider la tête pour garantir une immersion totale, mais aussi pour leur permettre d'être plus concentrés et plus motivés ». Le reste du programme représente une quinzaine de minutes de cours illustrés et trois minutes d'exercice pour appliquer ce qui a été appris.

Hypnoledge dispense une trentaine de modules disponibles dans quatre langues : allemand, anglais, espagnol et italien. Pour chaque module, quatre niveaux : débutant, intermédiaire avancé et expert. La société a mis un an à élaborer sa plateforme, avec des professeurs de langues et des linguistes afin de définir des exercices de qualité. Les cours sont dispensés par des natifs de chaque langue.

Au delà de l'enseignement des langues, la vision d'Hypnoledge est centrée sur l'épanouissement de soi, le gain de

confiance ou encore l'ouverture d'esprit. Ainsi, pour chaque exercice terminé, les utilisateurs reçoivent des points – Hypnokeys – qu'ils peuvent utiliser pour accéder à des séances dites « bonus ». « C'est en quelque sorte de l'hypnose "thérapeutique" et j'insiste sur les guillemets, précise Gershon Pinon. Ces séances ont vocation à aider nos utilisateurs à dépasser les blocages liés à la pratique de la langue au sens large ». Ainsi, ces séances bonus sont centrées sur le développement personnel, la prise de parole en public, la gestion du stress...

Levée de fonds, recrutement et cinquième langue pour 2021

Les programmes d'Hypnoledge sont disponibles sur abonnement. « Nos utilisateurs paient 19,90 euros par mois et ont un accès illimité à tous les programmes du site, éclaire Gershon Pinon. Ils disposent d'une période d'essai de deux semaines pour se faire une idée et peuvent résilier à tout moment ». Ainsi, Hypnoledge a attiré plus de 14 000 utilisateurs dont plus de la moitié (7 400) ont transformé la période d'essai en abonnement pour une durée moyenne de six mois.

La société, qui a soufflé sa deuxième bougie en mai 2020, est déjà à l'équilibre et ne compte pas s'arrêter là. En effet, elle affiche une forte croissance chaque année depuis sa création : 35 000 euros de chiffre d'affaires en 2018, 140 000 en 2019 (+300%) et environ 400 000 en 2020 (+185% depuis 2019). Hypnoledge cherche maintenant à lever 500 000 euros auprès d'investisseurs privés pour se développer à l'international et recruter des développeurs et un commercial. Au-delà de cette levée de fonds, la société compte dans le même temps créer une offre destinée aux entreprises et ajouter l'apprentissage du mandarin à ses programmes en cours d'année 2021.

Yoan Denéchau

Crédit Photo : DR

Publié sur aqui.fr le 08/10/2020

[Url de cet article](#)